



## CALENDRIER COLLEGE 2021- 2022

### ↪ La rentrée des élèves se fera le :

Mardi 31 août à 8h30	Pour les 6 <sup>e</sup>
Mardi 31 août à 14h	Pour les 5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>

Le mardi matin les élèves de 6<sup>e</sup> seront pris en charge par leur professeur principal jusqu'à 11h30, puis par les professeurs d'EPS de 13h30 à 15h30 pour préparer le séjour au Chambon et retourneront avec le professeur principal jusqu'à 17h.

Les cours se termineront exceptionnellement à :

- 17h le mardi 31 août pour les 6<sup>e</sup>.
- 16h le mardi 31 août pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Les 1, 2 et 3 septembre, les emplois du temps seront aménagés en fonction des enseignants présents pour les 5, 4 et 3<sup>e</sup>.

### ↪ Congés scolaires de la zone A :

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 22 octobre après les cours, au lundi 8 novembre 2021 au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 17 décembre 2021 après les cours, au lundi 3 janvier 2022 au matin
Vacances d'Hiver	Du vendredi 11 février après les cours, au lundi 28 février 2022 au matin
Vacances de Printemps	Du vendredi 15 avril après les cours, au lundi 2 mai 2022 au matin

Pont de l'Ascension : du mercredi 25 mai après les cours au lundi 30 mai 2022 au matin.

### ↪ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE :

Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un PAI ou d'un PAP (sur avis médical), veuillez fournir tous les documents au secrétariat.

## ↪ LE JOUR DE LA RENTREE

Chaque élève devra avoir avec lui :

- **Chèque\* caution de 70 €** pour la remise des livres, libellé à l'ordre de l'OGEC ;
- **Chèque\* de 18 €** pour la location du casier à l'ordre de l'OGEC, prévoir un cadenas de taille moyenne, de préférence à clef, la location se fera par M. Rousselot le CPE.
- **Fournitures scolaires** : apporter uniquement la trousse, le cahier de texte ou l'agenda et quelques feuilles.
- Si vous souhaitez imprimer l'attestation d'assurance scolaire 2021-2022, vous le pouvez en allant sur le site internet : <https://www.saint-christophe-assurances.fr>. L'établissement souscrit à un contrat collectif pour l'ensemble scolaire.
- **Les documents comptables** (fiche comptable, autorisation de prélèvement) seront remis le jour de la rentrée à votre enfant et à retourner dès le lendemain accompagnés d'un **acompte de 75 €** qui sera déduit de la facture annuelle (**scolarité du mois de septembre**). Pour information les prélèvements commenceront en octobre.

\*mettre le nom et prénom de l'élève au dos de chaque chèque.

## ↪ DATES A RETENIR

Mardi 31 août à 18 h	Réunion d'information pour le séjour des 6 <sup>e</sup> au Chambon
les 1, 2 et 3 septembre	Séjour au Chambon pour tous les 6 <sup>e</sup>
Mardi 7 septembre	Photo de classe
Lundi 13 septembre à 17h30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 6 <sup>e</sup>
Mardi 14 septembre à 17h30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 5 <sup>e</sup>
Jeudi 16 septembre à 17h30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 4 <sup>e</sup>
Lundi 20 septembre à 17h30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 3 <sup>e</sup>
Vendredi 22 octobre	Oral rapport de stage 3 <sup>e</sup>

## ↪ AFFECTATION DES ELEVES

Les demandes formulées par les familles n'ont pu être réalisées que dans la mesure du possible, les contraintes pédagogiques restant prioritaires.

**Nous vous informons qu'aucun changement de classe ne sera autorisé à la rentrée.**

**Le secrétariat sera fermé du mardi 12 juillet au mardi 20 août au matin.**

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances reposantes.

**M.LAZARO**  
Directeur Adjoint Collège